

DECISION DU PRESIDENT PAR DELEGATION

Attribution du marché de travaux « Réhabilitation et l'extension de la Maison de santé Pluridisciplinaire Magellan à Nueil-Les-Aubiers »

Décision D-2024-110

Le Président de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5211-10 relatif au régime de délégation du Président ;
- Vu le Code de la Commande publique relatif aux marchés publics, et notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 1° et R. 2123-1 2° relatifs à la procédure adaptée ouverte ;
- Vu la délibération DEL-CC-2021-191 du Conseil Communautaire du 09/11/2021 par laquelle le conseil communautaire a donné délégation au Président de prendre toute décision concernant les marchés et accords-cadres ;
- Vu l'avis d'appel public à concurrence envoyé le 16 février 2023 sur le profil acheteur et BOAMP ;
- Vu l'arrêté A-2024-28 portant déclaration sans suite pour le lot 2 Charpente couverture en date du 26 mars 2024 ;
- **Considérant** que le montant estimatif HT du marché est de 292 700,00 HT ;
- **Considérant** que la concurrence a correctement joué.

PREAMBULE

À la suite de l'avis d'appel public à concurrence du marché n°2023_16_MAP3, en procédure adaptée concernant la « Réhabilitation et l'extension de la Maison de santé Pluridisciplinaire Magellan à Nueil-Les-Aubiers », 19 plis ont été reçus (17 plis ont été analysés et 2 offres jugées irrégulières).

DECIDE

ARTICLE 1 : D'attribuer le marché n° 2023_16_MAP3 « Réhabilitation et l'extension de la Maison de santé Pluridisciplinaire Magellan à Nueil-Les-Aubiers » comme suit :

Lots	Attributaires	Montant HT
1- Démolition Gros œuvre	SAS LES BATISSEURS THOUARSAIS 6 rue de la pépinière 79100 Louzy SIRET : 839 093 234 00012	37 906.88 €
2 – Charpente Couverture	Déclaration sans suite (Arrêté 2024-28 du 26/03/2024)	

3- Menuiseries extérieures et intérieures	SAS GONNORD 93 bis avenue du 25 août 79140 Cerizay SIRET : 320 029 556 00018	65 487,34 €
4 – Cloisons sèches	SAS BOSSARD 58 avenue de Paris 79320 Moncoutant sur Sèvre SIRET : 451 087 076 00027	19 721,09 €
5- Plafonds suspendus – Isolation	SASU TECHNI PLAFONDS ZAE de Maunit – 113 rue de Maunit 85290 Mortagne sur Sèvre SIRET : 451 039 085 00027	16 319,51 €
6- Revêtements de sols Carrelage Faïence	SARL FAUCHEREAU 7 Allée de la Pépinière - BP 142 79300 Bressuire SIRET : 452 031 669 00024	3 269,30 €
7 – Revêtements sols souples	SAS PIERRE GIRARD 2 rue des Bruyères – ZA la Pazioterie 86600 Coulombiers SIRET : 441 613 635 00024	17 648,90 €
8- Peinture	SAS MERLET DECO 9 Bd Georges Pompidou 79140 Cerizay SIRET : 432 051 571 00029	12 875,50 €
9- Plomberie Sanitaire Chauffage Ventilation	SAS BORDRON ASSOCIES 11 rue Beauregard 49300 Cholet SIRET : 388 893 513 00027	37 120,00 €
10 - Electricité	LUMELEC LOIRE 22 bis avenue des Platanes 79330 St Varent SIRET : 790 065 353 00019	21 874,00 €

ARTICLE 2 : D'imputer les dépenses sur le budget concerné

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame le Sous-Préfet de BRESSUIRE, et à Monsieur le Trésorier général de THOUARS.

Information de cette décision sera faite en séance de conseil communautaire.

Fait à Bressuire, le **24 AVR. 2024**

**Le Président,
Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU**



Transmis en préfecture le **24 AVR. 2024**

Notifié ou publié le **24 AVR. 2024**

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif
dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.